

Longueur parcours
► 2^{ème} catégorie : 56,1 Km



APPMA «La Vallée de l'Aisne» de PONTAVERT
Actualisation : Saison 2026

Légende cartographie

Cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole

Linéaire autorisé à la pratique de la pêche de la « Carpe de nuit »

Linéaire classé en « Réserve de pêche »

Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'APPMA

Limite amont/aval des lots de pêche

XXX Réserve 25m-50m Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)

Mise à l'eau

Flash-Code Cartographie interactive des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

